

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE VILLENEUVE-SUR-YONNE

DEPARTEMENT DE  
L'YONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA CAISSE DES ECOLES

Séance du 27 novembre 2024

Nombre de membres		
afférents au Comité administration	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	7

L'an deux mille vingt-quatre, le 27 novembre à 18 heures, le Comité d'administration de la Caisse des Ecoles de cette Commune, s'est réuni sous la présidence de Madame Nadège NAZE, Présidente.

Date de convocation

18/11/2024

Présents : Mme Nadège NAZE, Mme Catherine GUILLERME, Mme Annabelle LEMAITRE, Mme Isabelle AUTRET, Mme Daria MUNSCH, Mme Cindy GARCIA, Mme Khadija STRIM

Absents excusés : M. L'Inspecteur de l'Education Nationale, Mme Annette CLAUSSE PAQUAUX, M. Alain CHAMBRILLON, Mme Francine SIMON

Objet de la délibération

**Installation du nouveau  
Conseil d'Administration  
de la Caisse des Ecoles**

Suite à la démission de 3 membres, la désignation des administrateurs élus a dû être intégralement refaite ; Il convient donc d'installer le nouveau Conseil d'Administration de la Caisse des Ecoles :

- Mme NAZE Nadège
- M. L'inspecteur de l'Education Nationale
- M. CHAMBRILLON Alain
- Mme CLAUSSE PAQUAUX Annette
- Mme GUILLERME Catherine
- Mme LEMAITRE Annabelle
- Mme MUNSCH Daria
- Mme GARCIA Cindy
- Mme STRIM Khadija
- Mme AUTRET Isabelle
- Mme SIMON Francine

Sur proposition de Mme La Présidente, le nouveau Conseil d'Administration de la Caisse des Ecoles est installé dans ses fonctions.

Délibération rendue exécutoire  
par publication le :

Pour extrait conforme,  
La Présidente.

  
Nadège NAZE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA CAISSE DES ECOLES

Séance du 27 novembre 2024

Nombre de membres		
afférents au Comité administration	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	7

Date de convocation

18/11/2024

Objet de la délibération

**Election du Vice-Président  
de la Caisse des Ecoles**

L'an deux mille vingt-quatre, le 27 novembre à 18 heures,  
le Comité d'administration de la Caisse des Ecoles de cette Commune, s'est réuni sous la présidence de Madame Nadège NAZE, Présidente.

Présents : Mme Nadège NAZE, Mme Catherine GUILLERME, Mme Annabelle LEMAITRE, Mme Isabelle AUTRET, Mme Daria MUNSCH, Mme Cindy GARCIA, Mme Khadija STRIM

Absents excusés : M. L'Inspecteur de l'Education Nationale, Mme Annette CLAUSSE PAQUAUX, M. Alain CHAMBRILLON, Mme Francine SIMON

Vu la délibération du Conseil Municipal du 18 mars 2022 désignant les membres élus et nommés au sein du Conseil d'Administration de la Caisse des Ecoles,  
Le Conseil d'Administration de la Caisse des Ecoles étant constitué, il convient d'élire un Vice-Président qui préside l'assemblée en l'absence du Maire.

Mme La Présidente recueille les candidatures au poste de vice-président. Il est donc procédé au scrutin public. Une seule candidate : Mme Cindy GARCIA

Résultat du scrutin :

Votants : 7 voix                      7 votes pour Cindy GARCIA  
Abstentions : 0 voix  
Suffrages exprimés : 7

Ayant remporté la majorité des voix, est élu Vice-Président, Cindy GARCIA

Le Comité, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- A élu son Vice-Président
- Sont désignés Daria MUNSCH en tant que secrétaire et Mme Khadija STRIM en tant que trésorière.

Délibération rendue exécutoire  
par publication le :

Pour extrait conforme,  
La Présidente.

Nadège NAZE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA CAISSE DES ECOLES

Séance du 27 novembre 2024

Nombre de membres		
afférents au Comité administration	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	7

Date de convocation

18/11/2024

Objet de la délibération

**Subvention « école et cinéma » - coopérative scolaire de l'école maternelle de la Tour**

L'an deux mille vingt-quatre, le 27 novembre à 18 heures, le Comité d'administration de la Caisse des Ecoles de cette Commune, s'est réuni sous la présidence de Madame Nadège NAZE, Présidente.

Présents : Mme Nadège NAZE, Mme Catherine GUILLERME, Mme Annabelle LEMAITRE, Mme Isabelle AUTRET, Mme Daria MUNSCH, Mme Cindy GARCIA, Mme Khadija STRIM

Absents excusés : M. L'Inspecteur de l'Education Nationale, Mme Annette CLAUSSE PAQUAUX, M. Alain CHAMBRILLON, Mme Francine SIMON

Il est proposé au Comité de verser une subvention à la coopérative scolaire de l'école maternelle de la Tour pour son projet « école et cinéma ».

Ce dispositif a pour ambition d'éveiller la curiosité des élèves en permettant de former leur regard, d'appréhender le réel et l'imaginaire, de se construire une culture commune grâce à la découverte de trois œuvres cinématographiques contemporaines ou du patrimoine, visionnées en salle.

Ecole et Cinéma est un dispositif national mis en œuvre par l'association Passeurs d'Images, en partenariat avec la Direction générale de l'enseignement scolaire, Réseau Canopé (ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse) et par le Centre national du Cinéma et de l'image animée (CNC – Ministère de la Culture).

Dans l'Yonne, la coordination du dispositif est assurée conjointement par la DSDEN et l'association Panoramic, avec le soutien de la DRAC BFC (Direction régionale des Affaires culturelles).

Le Comité, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Accorde une subvention d'un montant de 200 € à la coopérative scolaire de l'école maternelle de la Tour dans le cadre de l'organisation du projet « école et cinéma ».

Délibération rendue exécutoire par publication le :

Pour extrait conforme,  
La Présidente

Nadège NAZE.



DEPARTEMENT DE  
 LYONNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
 DE LA CAISSE DES ECOLES**

-----  
**Séance du 27 novembre 2024**  
 -----

Nombre de membres		
afférents au Comité administration	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	7

L'an deux mille vingt-quatre, le 27 novembre à 18 heures, le Comité d'administration de la Caisse des Ecoles de cette Commune, s'est réuni sous la présidence de Madame Nadège NAZE, Présidente.

Date de convocation

18/11/2024

**Présents** : Mme Nadège NAZE, Mme Catherine GUILLERME, Mme Annabelle LEMAITRE, Mme Isabelle AUTRET, Mme Daria MUNSCH, Mme Cindy GARCIA, Mme Khadija STRIM

**Absents excusés** : M. L'Inspecteur de l'Education Nationale, Mme Annette CLAUSSE PAQUAUX, M. Alain CHAMBRILLON, Mme Francine SIMON

Madame la Présidente rappelle que, par délibération en date du 03 avril 2024, la Caisse des Ecoles a fixé les tarifs, et notamment ceux applicables à la restauration lors des manifestations, ainsi qu'il suit :

Objet de la délibération

**RESTAURATION LORS  
 DE MANIFESTATIONS  
 (Kermesse, loto...)**

Sodas / Jus de fruit en canette	2 €
Eau	1 €
Café	1 €
Bière	2.50 €
Boisson au verre	1 €
Kir / verre de vin / cidre	2 €
Frites	2 €
Saucisse-frites	4 €
Hot-Dog	3 €
Bonbons	1 €
Part de Gâteau/Crêpe ou Gaufre au Sucre	1 €
Crêpe ou Gaufre confiture, chocolat	1.50 €

Il convient de modifier le tableau comme ci-après :

Sodas / Jus de fruit en canette	2 €
Eau	1 €
Café	1 €
Bière	2.50 €
Boisson au verre	1 €
Kir / verre de vin / cidre	2 €
Frites	2 €
Saucisse-frites	4 €
Hot-Dog	3 €
Bonbons	1 €
Part de Gâteau/Crêpes ou Gaufre au sucre	1 €
Crêpe ou Gaufre confiture, chocolat	1.50 €
Barbe à papa	2 €

Délibération rendue exécutoire par publication le :

Après en avoir délibéré, le Comité approuve à l'unanimité les modifications apportées au tableau des tarifs de restauration.

Pour extrait conforme,  
 La Présidente.

Nadège NAZE.